

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

IDENTIFICATION	
COMMUNE.S	Neuville-de-Poitou
NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI	École de Bellefois
DATE DE LA RÉUNION	13/03/2023

PARTICIPANTS

: présent ou présente EXC : excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Bouillié (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Président	Maire de Neuville de Poitou	Mme Gorme <input checked="" type="checkbox"/> (Responsable des activités TAP)
M. Chaprenet (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	M. Wolff <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Saint-Pé <input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Charrier (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Enseignants, enseignantes	Adjointe aux affaires scolaires	
M. Fayoux (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Dreulle <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Mékila <input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Pommier (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Hamon <input checked="" type="checkbox"/>	Autre représentant de la Mairie :	
M. Thomas (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Kambal <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Massei <input type="checkbox"/>	
Mme Barbier (suppl.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Lemot <input type="checkbox"/>		
Mme Coupaye (suppl.) <input type="checkbox"/>	Mme Maury <input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Potreau (suppl.) <input type="checkbox"/>	Mme Renéaume <input checked="" type="checkbox"/>		
	M. Timon <input checked="" type="checkbox"/>		
	IEN		
	M. Sureaud		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Élodie Kambal

ORDRE DU JOUR

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
- 2 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- 3 – Ressources humaines de l'école
 - Effectifs actualisés et prévision pour la rentrée 2023
 - Équipe pédagogique

4 – Moyens matériels et financiers

- Travaux (bilan et à venir)
- Équipements
- Budgets
- Fournitures scolaires

5 – Hygiène et Sécurité

- PPMS et exercice incendie

6 – Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

- Bilan des activités périscolaires proposées cette année et perspectives 2022-2023
- Autres temps périscolaires

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

★ Approbation du dernier procès verbal

Le procès verbal du 2^e conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONCOURANT À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

La liste des principaux projets est la suivante :

- Projet de chorale : les six classes de l'école préparent chaque période une ou deux chansons qui sont présentées au reste de l'école. Quatre représentations ont déjà eu lieu, la dernière se déroulera pendant la fête de l'école (le 30 juin).
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP et de CE1-CE2 a lieu principalement sur le site du Bois Cernin. Cette démarche pédagogique visant à rendre plus concrets les apprentissages, en particulier les compétences liées à *Questionner le monde*, sera sûrement reconduit l'année prochaine.
- Séances de natation : les élèves de grande section de maternelle se sont rendus à la piscine du 27 mars au 7 avril dans le cadre du projet Classes bleues. Les progrès des élèves ont été spectaculaires. Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié de séances du 14 au 24 mars, la classe de CP du 24 avril au 26 mai.
- Accueil dans les classes de maternelle pour les futurs élèves de Petite Section : les enfants accompagnés d'un de leurs parents ont pu participer à un temps de classe. Cette initiative a été très appréciée par les parents. Un créneau a également été réservé pour la crèche de Bellefois (quatre enfants accompagnés par deux personnes de la crèche).
- Visite de la Rochelle : les deux classes de maternelle se sont déplacées en train à la Rochelle le 12 mai pour une visite de l'aquarium et du musée maritime. Ils ont également pris le bus de mer dans le port pour se rendre à la plage et le bus de ville pour un retour à la gare.
Le voyage s'est très bien passé et a été apprécié par tous. Un gros travail d'exploitation de cette journée est encore en cours. En particulier, un carnet de voyage est en cours d'élaboration.
- Les activités proposées par la CCHP (Communautés de Communes du Haut-Poitou) se sont poursuivies :
 - Maternelles : Pass'Art → « Décortahistoires ». Ce projet consistant à créer une histoire (différente pour chacune des deux classes) a été mis en scène dans « le décor à histoires » et a donné lieu à la création et l'édition d'un petit livre qui a été distribué à chaque élève. L'animatrice, Mme Carole Lunel, a présenté son travail et lu chaque livre aux parents le 26 mai.

- CP et CE1-CE2 : ces deux classes bénéficient de trois activités.
 - Pass'Environnement : séances au bois Cernin et dans le petit jardin de l'école, avec des activités basées sur une découverte plaisir des éléments de la nature.
 - Pass'Développement durable : seul le spectacle à Quinçay sur le thème du papier a pu avoir lieu. Les autres interventions ont malheureusement été annulées pour cause de congé maladie de l'intervenant. Des séances de fabrication de papier recyclé ont permis une exploitation en classe.
- Journée olympique et paralympique : les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendront à Neuville le mardi 20 juin pour une journée sportive organisée par l'USEP.
- Les deux classes de maternelles se rendront à Neuville le 22 juin pour une visite du marché.
- Sortie scolaire toujours dans le thème de la nature à Dienné le 4 juillet (Défi planète) pour les classes de CP et CE1-CE2.
- La fête d'école aura lieu le 30 juin, en déambulant comme l'année dernière dans les rues. Des étapes sont prévues pour montrer aux parents le travail effectué en chorale, expression corporelle et danses (folkloriques et contemporaines).
Une exposition préparée par les élèves ayant participé à la classe de neige mettant en œuvre productions écrites et arts visuels est également prévue pour retracer leur voyage.

3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉCOLE

★ Effectifs actualisés et prévision pour la rentrée 2023

Les effectifs actuels sont de 133 élèves.

Les prévisions pour l'année à venir sont les suivantes :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	15	11	17	21	21	20	15

Ce qui donne un total de 141 élèves, en hausse donc de 8 élèves.

Mme Saint-Pé a analysé l'évolution des effectifs dans les trois écoles de Neuville et a pu constater que l'impact de la diminution des effectifs est plus significatif pour les écoles de Jules Ferry et des Petits Cailloux que pour Bellefois.

★ Équipe pédagogique

Un changement interviendra à la rentrée où Mme Dreulle prendra une classe de maternelle. Nous sommes en attente de la confirmation du maintien de Mme Kambal dans l'école ; elle prendrait alors une classe d'élémentaire.

La répartition des élèves dans les classes sera affichée le vendredi 1^{er} septembre en fin d'après-midi, la rentrée étant le lundi 4 septembre.

Lors du dernier conseil d'école, M. Wolff a demandé s'il était possible de planifier une réunion avec la municipalité et les directrices des écoles de Neuville afin de faire un point sur les prévisions d'effectifs à venir à court et moyen termes, mais également pour préciser les critères d'affectation des élèves sur chaque école. Mme Mékila devait en référer à Mme Saint-Pé et recontacter les directeurs.

Mme Saint-Pé estime en effet que des rencontres régulières entre la municipalité et les directeurs seraient une bonne chose. Elle précise que sa volonté est de travailler collectivement et régulièrement avec les directeurs des trois écoles de Neuville. Par ailleurs, elle se questionne sur l'acceptation à l'avenir des demandes de dérogation d'élèves n'habitant pas sur la commune.

D'autre part, Mme Saint-Pé informe que des crédits ont été mis au budget pour une étude portant sur un projet de plan école. Une étude commencera donc cette année, l'objectif étant de laisser une feuille de route pour le mandat municipal à venir afin de préparer les écoles de demain.

4. MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS

★ Travaux (bilan et à venir)

Les travaux vont se poursuivre dans la salle des maitres (le sol et la peinture des meubles) pendant les vacances d'été.

Un nouveau local pour le rangement des vélos de maternelle va être commandé et sera installé également pendant les vacances d'été.

Par ailleurs, Mme Saint Pé a demandé un chiffrage pour le remplacement des blocs sanitaires des élémentaires (blocs Algéco). Les travaux commenceront en priorité par les sanitaires des garçons. Une étude sera faite et un chiffrage sera proposé au vote du budget 2024.

Un projet a été ouvert pour végétaliser davantage les cours d'école. Les équipes sont en cours de formation pour répondre aux besoins des écoles.

Remarque : une étude a été menée sur tous les bâtiments de la collectivité afin de connaître les dépenses énergétiques. Il n'a pas été constaté de baisses significatives au niveau des écoles malgré les efforts mis en place. Des investissements vont devoir être envisagés.

★ Équipements

Matériel informatique :

- Tableau Numérique Interactif (TNI) : Mme Lazeyras a informé le directeur que la demande de subvention auprès du département au titre du plan TNE (Territoire Numérique Éducatif) 2023 avait été acceptée. Deux TNI et les deux PC portables associés seront installés dans l'école. M. Wolff salue cette excellente nouvelle.

M. Wolff demande si les deux autres PC portables demandés (demande formulée dans le tableau de préparation budgétaire, mais dont l'achat était dépendant de l'acceptation d'investissement TNE) sont inclus dans la livraison. La réponse est négative.

- Renouvellement des PC :

Un audit sur le matériel informatique de l'école a été réalisé fin 2022 par AT86. Le résultat de cet audit a été présenté le 16 mars à la municipalité et devait permettre d'orienter les demandes d'investissement. Mme Saint-Pé indique que le rapport d'audit a été transmis au conseiller numérique. M. Wolff ne comprend pas pourquoi le résultat de cet audit ne lui est pas communiqué malgré ses demandes renouvelées. Un achat pertinent de matériel passe selon lui par une bonne connaissance des besoins actuels et futurs de l'école et donc par une concertation avec l'école.

Mme Saint-Pé assure que ce rapport sera envoyé à M. Wolff pour consultation.

M. Wolff rappelle que les PC des classes tombent régulièrement en panne. Ceux-ci n'étant plus réparables, M. Wolff se chargeait jusqu'à présent de les remplacer à l'aide d'un stock d'anciens PC et de les connecter au serveur de l'école, mais il n'y a plus de PC disponible.

Mme Saint-Pé indique qu'en cas de nouvelles pannes, il faudra contacter, au cas par cas, la Mairie.

Fibre optique :

La connexion de la fibre optique à l'école devait avoir lieu dans la matinée du 12 juin, mais aucun technicien ne s'est présenté. Une nouvelle date sera programmée.

M. Wolff demande si la ligne téléphonique de l'école (qui est une ligne analogique) sera remplacée par une ligne de la future box. Mme Saint-Pé informe que dans un premier temps, pour éviter des perturbations à l'école, la ligne sera conservée.

Bibliothèque :

Lors du dernier conseil d'école, il a été rappelé que les enseignants n'avaient plus accès à la bibliothèque depuis 2020. N'ayant pas d'informations nouvelles à apporter, Mme Mékila devait se rapprocher de Mme Saint-Pé afin de fournir une réponse dans les 15 jours.

Mme Saint-Pé informe qu'elle a pris le temps de la réflexion et a écouté ses équipes à ce sujet. Une

clé sera donc fournie au directeur une fois l'inventaire de fin d'année scolaire terminé. Par contre, elle insiste sur la nécessité de respecter un protocole de prêt (à mettre au point avec Mme Candice Menant, personnel communal s'occupant de la bibliothèque de l'école), afin d'éviter des problèmes de perte de livres. M. Wolff et l'équipe enseignante sont tout à fait d'accord sur ce point.

★ Budgets

Le budget investissement 2023 prévoit :

- 4 tabourets pour enfants (classe de Mme Maury).
- Une poutre basse de gymnastique (déjà livrée).
- Un « chalet bois » pour abriter les vélos de maternelle en remplacement de celui existant.
- Des sèche mains électriques pour les toilettes garçons et filles de l'élémentaire.
- Des poubelles de tri pour la cour d'école. Concernant ce point, le directeur précise que des poubelles de tri ne sont pas forcément utiles dans l'école où très peu de déchets sont générés par les élèves. Par contre, un récupérateur du papier, alimenté par les élèves et régulièrement vidé par un agent communal (à l'instar des cartons) ferait sens pour les élèves.

Budget de fonctionnement

Le budget est stable par rapport à l'année 2022.

M. Wolff présente un graphique mettant en regard l'évolution du budget de fonctionnement depuis 10 ans et la courbe de l'inflation. Mme Saint-Pé indique qu'au vu de la conjoncture, les charges de la commune ont fortement augmenté. Malgré tout, Mme Saint-Pé va voir la possibilité d'augmenter un peu le budget 2024 pour les écoles.

★ Fournitures scolaires

Pour les élèves de la maternelle, aucune fourniture scolaire n'est demandée (hormis un classeur pour ranger les travaux).

Pour les élèves du CP jusqu'au CM2, le principe est le suivant : tous les manuels scolaires, les cahiers, le matériel d'arts plastiques sont fournis par l'école. La liste définitive des fournitures sera distribuée d'ici la sortie et postée sur le site internet de l'école. Des ajustements mineurs pourront néanmoins être proposés à la rentrée par les enseignants.

5. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

★ PPMS et exercice incendie

Exercice incendie : lors du dernier exercice (16 mai), un dysfonctionnement a été relevé (alarme non audible ni dans la classe de CE1-CE2, ni dans l'Algéco libre).

Pour rappel, ce problème d'audition du signal est le même que celui remonté lors des exercices du 29/09/21, 31/05/22 et 27/09/22. Lors du dernier conseil d'école, la municipalité a informé que la réparation avait été effectuée par la société Lumelec.

Mme Saint-Pé indique qu'elle n'est pas au courant mais va étudier le problème avec son équipe afin de le résoudre.

Exercice PPMS : un exercice de type Attentat/Intrusion avec confinement s'est déroulé le 5 juin. Comme lors des derniers exercices, le type d'alerte a bien été identifié dans les classes du bâtiment de maternelle, mais les classes des Algécos, si elles ont entendu le signal sonore (sirène), n'ont pas compris le message parlé. Il n'a donc pas été possible pour eux de savoir s'il s'agissait d'une alerte de type Intrusion ou de type Risques majeurs.

Mme Saint-Pé explique que le système d'alarme est différent à l'école Jules Ferry qui ne comporte pas de message parlé, mais des sonneries différentes. La société Lumelec va être recontactée pour voir les possibilités offertes afin de résoudre le problème

6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

★ Bilan des activités périscolaires proposées cette année et perspectives 2023-2024

Bilan de cette année :

Les TAP se sont terminés fin mai. Les activités proposées durant l'année ont été les suivantes :

- Maternelle (GS) : activités environnementales, cirque.
- Élémentaire : activités environnementales, théâtre, cirque, sport athlétique et torball.

Ces activités ont été très appréciées par les élèves.

Perspectives 2023-2024 :

Les TAP commenceront le 6 novembre 2023 et se termineront le 31 mai 2024. Ils resteront gratuits. Les activités identifiées pour l'année à venir sont :

- Maternelle (GS) : histoires, jeux et contes dansés (association Bambou Cascade) et gymnastique (CEP de Poitiers)
- Élémentaire : activités environnementales (association Bambou Cascade), gymnastique (CEP de Poitiers), loisirs créatifs et multi-sports.

★ PEDT (Projet Éducatif De Territoire)

Le PEDT étant écrit pour trois ans, le directeur demande s'il pourrait en obtenir un exemplaire et souhaiterait connaître sa date de renouvellement.

Mme Saint-Pé se renseigne et fournira une réponse.

La séance est levée à 20h20

Fait à Bellefois

Le 13 juin 2023

Le président du Conseil d'École

La secrétaire de séance



A blue handwritten signature, possibly reading 'Kambou', written over a blue circular stamp.